

Étude de cas sur les systèmes de connaissances post-récolte dans les pays ACP

Contexte

Le plan stratégique 2011-2015 du CTA s'articule autour de trois objectifs spécifiques : renforcement des processus de développement agricole et rural dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), amélioration des chaînes de valeur agricoles prioritaires et renforcement des capacités de gestion de l'information, de la communication et des connaissances en faveur du développement agricole et rural dans ces pays. Dans ce contexte, le CTA souhaite promouvoir le renforcement des activités en vue de mettre en place des politiques de recherche sur la base d'éléments concrets, ainsi qu'un processus décisionnel, pour appuyer la transformation du secteur de l'agriculture dans les pays ACP. Lors de la 10ème réunion du Comité consultatif sur la science et la technologie au service du développement agricole et rural des pays ACP, qui s'est tenue à la Dominique en 2011, chercheurs et décideurs ACP et européens se sont accordés à reconnaître que la réduction des pertes post-récolte revêt une importance stratégique pour les pays ACP.

Les problèmes liés à la faible productivité agricole et à l'insécurité alimentaire dans les pays ACP sont encore aggravés par une forte incidence des pertes post-récolte. Selon les estimations récentes de la FAO (2011), les pertes post-récolte sont beaucoup plus élevées dans les pays ACP. Rien que sur le continent africain, par exemple, les pertes post-récolte ont été estimées à 25 % pour les céréales, 50 % pour les produits horticoles et 10 % pour les produits de la pêche, pour une valeur totale de plus de 48 milliards de dollars EU par an (NEPAD PCA, 2011). Ces estimations ne tiennent pas compte des pertes en termes de qualité (dues à la dégradation des cultures), de valeur nutritionnelle et de fardeau pour la santé (associé à la consommation de produits alimentaires contaminés). De récentes études menées par Opara et al. (2012) ont montré que les pertes post-récolte de fruits et légumes étaient importantes et pouvaient parfois atteindre 20 % des stocks.

De nombreux facteurs contribuent aux pertes post-récolte dans les chaînes d'approvisionnement/de valeur : facteurs pré-récolte, dégâts physiques et mécaniques, risques environnementaux (baisse des températures et manque de contrôle relatif de l'humidité des sols), sénescence et normes de qualité trop strictes qui entraînent le flétrissement des produits (légère décoloration, produits difformes), provoquant ainsi leur perte. Afin de réduire l'incidence des pertes post-récolte, il est essentiel d'investir dans le renforcement des capacités et d'avoir accès à des technologies et des infrastructures améliorées, mais aussi de mettre en place un éventail de politiques appropriées. Tout ceci afin d'améliorer la gestion des systèmes post-récolte. Réduire l'incidence des pertes post-récolte contribue à améliorer la disponibilité « physique » des aliments pour lutter contre l'insécurité alimentaire et

améliorer non seulement l'accès « économique » aux denrées alimentaires grâce à l'emploi et à la génération de revenus, mais aussi l'accès aux marchés.

Dans les pays ACP, les causes qui provoquent ces pertes post-récolte et entraînent des coûts socio-économiques élevés sont peu connues et pas suffisamment comprises. On ne dispose pas de données suffisamment précises dans la mesure où ces pertes ne sont pas systématiquement collectées, quantifiées puis analysées. Par conséquent, le système de connaissances sur les pratiques post-récolte dans les pays ACP est jugé peu performant en raison d'un certain nombre d'obstacles, notamment :

- Systèmes post-récolte peu performants (connaissances limitées et/ou variétés/espèces appropriées peu disponibles pour les marchés à forte valeur ajoutée);
- II. Manque de connaissances et/ou de matériel de récolte et d'infrastructures permettant d'apporter de la valeur ajoutée aux produits alimentaires à travers leur transformation – triage, calibrage, nettoyage, conservation, emballage, stockage et distribution;
- III. Manque d'informations appropriées sur l'étendue du problème et les causes provoquant les pertes post-récolte tout au long de la chaîne de valeur;
- IV. Formation inadéquate, R&D insuffisante sur les pratiques post-récolte ou prérécolte et manque d'investissements dans le renforcement des connaissances et des compétences de base;
- V. Politiques et instruments stratégiques inappropriés normes produits et cadres réglementaires; manque de soutien politique (mesures d'encouragement pour l'achat de matériels ou d'équipements nécessaires).

Un système de connaissances post-récolte comprend des capacités humaines et institutionnelles, ainsi que des infrastructures, qui permettent de générer, de diffuser et d'exploiter des connaissances. Il tient également compte de l'état des recherches concernant les activités post-récolte et de l'innovation, et dépend des centres d'excellence. L'évaluation des systèmes de connaissances post-récolte s'avère donc essentielle si l'on souhaite mettre en place des politiques de recherche sur la base d'éléments concrets et ainsi améliorer les pratiques dans le but de renforcer les systèmes agricoles ACP.

Face à la nécessité de mieux comprendre les forces et faiblesses du système de connaissances post-récolte ACP, en vue de mieux définir, planifier et mettre en œuvre des interventions visant à améliorer les politiques et les pratiques, des études de cas pays mettant l'accent sur des produits de base prioritaires (tout au long de la chaîne de qualité « du champ à la fourchette ») seront menées afin de tirer un certain nombre d'enseignements. Les questions ci-après seront abordées :

- I. Quelle est l'ampleur du problème ? Comment est-il quantifié ? Les causes sous-jacentes sont-elles bien comprises ? Les informations disponibles sont-elles diffusées et exploitées pour éclairer le processus d'élaboration de politiques et de bonnes pratiques ? Quels mécanismes faut-il mettre en place pour établir une base de connaissances et d'informations fiables ?
- II. A l'aide d'un produit de base comme référence, évaluer l'état actuel de la recherche sur les pratiques/activités post-récolte, l'enseignement et l'innovation dans ce domaine. Dispose-t-on des capacités nécessaires pour

- générer, diffuser et exploiter les connaissances nécessaires pour réduire les pertes post-récolte ?
- III. Quel est l'état actuel des infrastructures/équipements de traitement, de transformation et de conditionnement post-récolte ? Qu'en est-il du renforcement des capacités dans ce secteur ?
- IV. Où se situent exactement les centres de connaissances/d'excellence chargés de l'enseignement et de la recherche post-récolte ? Quels sont leurs domaines d'expertise, leurs forces et leurs faiblesses ?
- V. De quelles informations supplémentaires doit-on disposer pour guider les interventions stratégiques afin de résoudre ce problème important ?

Proposition d'un cadre conceptuel

Afin de faciliter la conduite des études de cas, un cadre conceptuel a été élaboré. Celui-ci inclut :

- un ensemble de critères convenus pour identifier les produits de base prioritaires qui reflètent les priorités à l'échelon national ou régional;
- 2) un cadre méthodologique afin d'évaluer et de mieux appréhender l'état des systèmes de connaissances post-récolte.

Identifier les principaux produits de base reflétant au mieux les priorités nationales/régionales pour la réalisation d'un test pilote

Compte tenu du manque de ressources disponibles pour élaborer une politique de recherche sur la base d'éléments concrets en vue d'améliorer le système, il est important d'adopter une approche commune permettant d'identifier les produits de base clés qui refléteront au mieux les priorités à l'échelon national/régional. Les étapes suivantes ont été proposées :

- a) En se basant sur les statistiques de production (et de consommation) disponibles, identifier les dix produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche les plus courants au niveau local (se reporter aux bases de données statistiques nationales ou régionales, aux statistiques de la FAO ou à d'autres bases de données statistiques internationales disponibles);
- b) En se basant sur les plans nationaux de développement agricole et autres documents stratégiques connexes (politiques et plans d'action pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, par exemple), identifier les produits de base prioritaires nécessaires pour répondre aux objectifs de sécurité alimentaire ou à des objectifs de développement spécifiques (commerce régional ou diversification);
- c) Etablir une liste d'acteurs clés impliqués dans la chaîne d'approvisionnement/de valeur (secteurs public et privé) ainsi que des professionnels du développement;
- d) Identifier les principales étapes des chaînes d'approvisionnement/de valeur (de la ferme au marché des produits frais, au supermarché et à l'usine de transformation), et évaluer l'incidence et l'ampleur des pertes post-récolte tout au long d'une chaîne sur la base d'études/de rapports disponibles;

- e) A l'aide des informations collectées du point a) au point d), et en collaboration avec les groupes d'experts identifiés au point c), classer les principaux produits de base en fonction de leur intérêt économique à l'échelon national et régional et des opportunités de valeur ajoutée. Organiser ensuite une série de réunions et/ou de consultations électroniques (par email, etc.);
- f) Préparer un rapport de synthèse des travaux réalisés.

Test pilote – Evaluation du système de connaissances post-récolte : simuler les pertes post-récolte du champ au marché/à la fourchette

Il conviendra de suivre les étapes suivantes dans le cadre de l'évaluation du système de connaissances post-récolte, au moyen d'études documentaires ou en organisant des visites de sites et une série de consultations avec les principaux acteurs :

- a) Sélectionner l'un des principaux produits de base prioritaires mentionnés au point e) ci-dessus pour le test pilote:
- b) Evaluer l'état actuel des connaissances sur les pratiques de traitement postrécolte pour un produit de base spécifique, sur la base de la documentation disponible et des bonnes pratiques actuelles;
- c) Evaluer les connaissances autochtones/traditionnelles sur les pratiques de traitement post-récolte à partir des consultations avec les principaux acteurs, sur la base des meilleures pratiques actuelles;
- d) Suivre un produit de base spécifique de la ferme au marché (produits frais, supermarché, usine de transformation) et documenter les méthodes de récolte et de transport existantes, la préparation (triage, rognage, refroidissement, etc.), la transformation/conservation, l'emballage, le stockage et la distribution;
- e) Identifier les régions/zones où l'on enregistre les pertes post-récolte les plus importantes;
- f) Conserver les données disponibles sur l'ampleur des pertes post-récolte pour un produit de base donné;
- g) Evaluer l'état des connaissances sur les activités/pratiques post-récolte (traitement, transformation et conditionnement, et les capacités en matière d'ingénierie et de conception d'équipements);
- h) Evaluer dans quelle mesure les pratiques existantes diffèrent des pratiques de traitement post-récolte actuellement mises en place, sur la base des résultats des études documentaires mentionnés au point b) ci-dessus;
- i) Identifier le(s) centre(s) de connaissances/d'excellence chargés de l'enseignement et de la recherche sur les pratiques post-récolte;
- j) Evaluer les capacités humaines, institutionnelles et relatives aux infrastructures permettant de générer, de diffuser et d'exploiter les connaissances post-récolte tout au long de la chaîne de valeur;
- k) Déterminer quelles sont les données additionnelles nécessaires afin d'orienter le processus d'élaboration de politiques dans le but d'améliorer le système de connaissances post-récolte sur la base des résultats obtenus; et
- Préparer un rapport dressant un aperçu complet du système de connaissances post-récolte et précisant les options stratégiques clés nécessaires dans certains domaines en vue d'améliorer ce système dans la région ACP sélectionnée.

Durée

Dates de démarrage et de clôture : 15 septembre – 15 novembre 2012

N°	Activités	Nombre de jours
1	Identifier un produit de base clé et préparer des graphiques/diagrammes incluant la chaîne de qualité du champ à la fourchette (ferme, marché, supermarché, usine de transformation) sur la base de théories et de pratiques établies afin de réduire au maximum les pertes post-récolte	3
2	Conduire une étude documentaire sur les données/informations disponibles concernant le traitement et les pertes post-récolte pour le produit de base identifié (y compris recherche et formation)	5
3	Suivre le produit de base spécifique pour identifier la vraie nature des méthodes de traitement et de transformation post-récolte dans le pays, en vue d'identifier les problèmes à surmonter	10
4	Identifier le fossé des connaissances existant entre les besoins théoriques et les besoins réels sur le terrain	2
5	Préparer un projet de rapport sur les résultats obtenus, puis partager ces résultats avec certains acteurs clés et collègues avant de soumettre le projet au CTA – (inclure la liste des noms des collègues et des acteurs consultés)	3
6	Finaliser le rapport (qui inclura les commentaires du CTA)	2
	Total	25